

N°35

Date de publication

04/12/2025

Date d'observation

2 décembre 2025



Credit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture


CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

 OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

 ARVALIS

 Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**


GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Grandes cultures

À retenir cette semaine

Céréales

- ❖ Les derniers semis de novembre s'échelonnent entre levée et 1 feuille, tandis que les semis réalisés avant le 20 octobre atteignent le début du tallage.
- ❖ Les conditions fraîches et humides ne permettent pas de nouveaux vols **de pucerons** mais leur activité se poursuit à une intensité limitée dans les parcelles.
- ❖ Le risque **pucerons** est élevé pour les parcelles semées avant le 10 octobre, modéré pour les semis du 10 au 20 octobre et faible pour les semis de novembre. C'est dans la Drôme que les populations sont les plus importantes.
- ❖ Les **limaces** sont à surveiller sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. La majorité des semis d'octobre sont sortis de la phase de sensibilité.

- **La note oiseaux :**



- **Note abeilles :**



Note Vers de terre :



- **Note Flore bord de champ :**



- **Note Coléoptères :**



- Note Papillons :



- Note Araignées :



- Note Chauves-souris :



- Note Auxiliaires de cultures :



- Note Arbres et haies :



[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

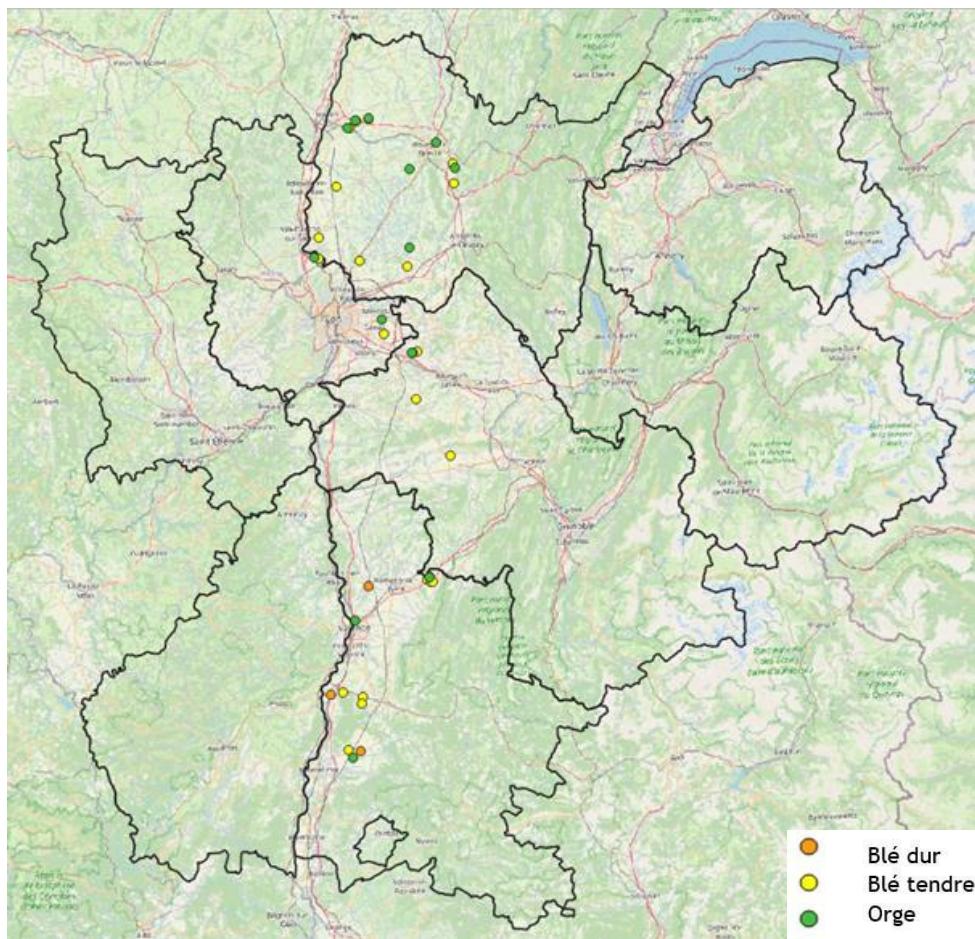
[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

❖ Céréales

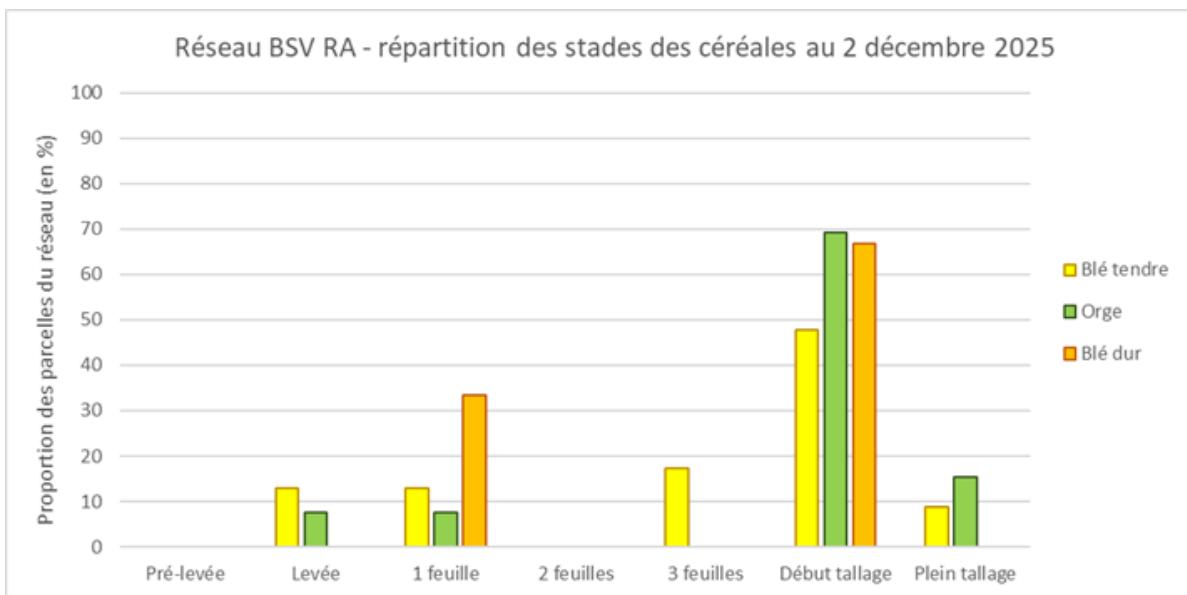
A l'automne les ravageurs suivis sont les mêmes pour les blés (tendre et dur) et l'orge, l'analyse de risque est donc mutualisée.

Au 2 décembre, le réseau d'observation est composé de 23 parcelles de blé tendre, 13 parcelles d'orge et 3 parcelles de blé dur.

Répartition géographique des parcelles de céréales observées (levées et non levées)



La répartition des stades est la suivante :



Les semis sont quasiment achevés dans la région. Les semis de novembre sont en cours de levée.

➤ Pucerons (vecteurs de la Jaunisse Nanisante de l'Orge ou JNO – virose de l'orge et du blé)

Observations : Des observations de pucerons sur plantes ont été effectuées sur 36 parcelles de blé tendre, blé dur et orge et 17 d'entre elles signalent leur présence, soit près de la moitié des parcelles observées. Les taux d'infestation moyens sur les parcelles porteuses de pucerons sont de 9% pour les orges, 8% pour les blés tendres et 5% pour les blés durs. Cinq parcelles de blé et deux parcelles d'orge, toutes situées dans la Drôme, dépassent le seuil de risque avec 10 à 20% de plantes porteuses de pucerons.

Les conditions d'observation ont été jugées peu favorables par près de 80% des observateurs.

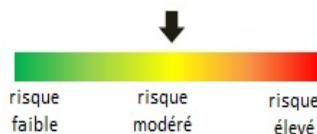
Seuil de risque : 10 % de plantes porteuses de pucerons ou présence continue des pucerons pendant plus de 10 jours même si le taux de plantes porteuses reste faible. Les céréales sont sensibles de 1 feuille à fin tallage, avec un risque accru de transmission des viroses entre 1 et 3 feuilles.

Conditions météo : Les températures actuelles et annoncées sont favorables à une faible activité et multiplication des pucerons présents dans les parcelles. Elles restent trop fraîches pour une reprise de vols qui permettraient la colonisation ou la recolonisation de parcelles.

Risque : Pour les semis réalisés avant le 10 octobre, le risque est élevé, les pucerons sont généralement présents depuis plus de 10 jours et se multiplient



Pour les semis du 10 au 20 octobre le risque reste modéré, le seuil de risque est rarement dépassé. Les parcelles de la Drôme semblent connaître une multiplication plus rapide des populations, en lien avec des températures plus élevées, et sont à surveiller particulièrement.



Les semis réalisés à partir du 4 novembre semblent pour l'instant indemnes de pucerons, le risque est faible.



Pour rappel, la majorité des variétés d'orges cultivées dans la région sont désormais tolérantes à la JNO et ne nécessitent pas de protection contre les pucerons. Elles peuvent toutefois exprimer des symptômes et une perte de rendement modérée en cas de très forte infestation, souvent lors d'un semis très précoce. Il est donc déconseillé d'anticiper leur semis malgré leur tolérance.

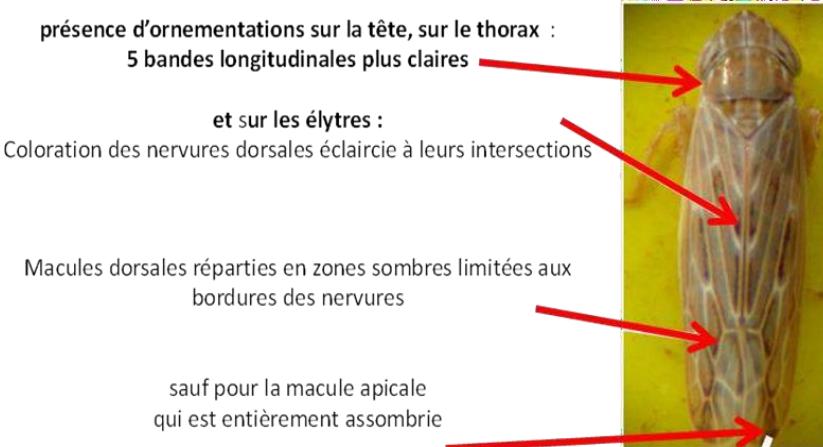
Plus de détails en annexe sur la biologie des pucerons et leur observation.

➤ **Cicadelles *Psammotettix alienus* (vectrices de la maladie des pieds chétifs – virose du blé et de l'orge)**

Observations : 6 pièges englués ont été relevés cette semaine et une seule cicadelle a été capturée sur un blé du Rhône.

Seuil de risque : 30 insectes/piège/semaine. Seule la cicadelle *P. alienus* est vectrice de la maladie des pieds chétifs, les autres types de cicadelles (verte notamment) n'entraînent pas de risque pour les céréales. chétifs, les autres types de cicadelles (verte notamment) n'entraînent pas de risque pour les céréales.

Taille : 4 mm ,
tibias épineux,
Coloration générale beige,



Conditions météo : Les gelées de la semaine dernière, les températures toujours fraîches cette semaine, la pluie et le vent sont très défavorables à l'activité des cicadelles.

Risque : Le risque cicadelle reste très faible dans la région. Seule une très importante remontée des températures permettrait une reprise d'activité et de vols des cicadelles. La période de risque est probablement terminée pour cet automne.



Lutte alternative : 3 variétés d'orge à la fois tolérantes à la JNO et à la maladie des pieds chétifs, KWS Innovatris, KWS Futuris et KWS Melodis ont été inscrites en 2024 et en 2025.

*Plus de détails en annexe sur la reconnaissance de la cicadelle *Psammotettix alienus*.*

➤ Limaces

Observations : 35 parcelles ont fait l'objet d'une observation « limaces » sur plantes cette semaine et 16 parcelles signalent des dégâts à hauteur de 1 à 10% de plantes touchées. Parmi ces parcelles, seule deux parcelles de blé et une parcelle d'orge sont encore à un stade à risque vis-à-vis des limaces (3 feuilles ou moins).

Conditions météo : Les conditions actuelles humides, sans gelées, sont favorables à l'activité des limaces et ralentissent la croissance des cultures, limitant leur capacité de compensation.

Seuil de risque : il n'existe pas de seuil de risque, mais on considère que le risque existe jusqu'au stade 3 feuilles de la céréale. L'orge est plus à risque que le blé.

Risque : Près de 85% des orges du réseau d'observation et 55% des blés ont atteint le stade tallage et sont donc sortis de la période à risque de dégâts de limaces. Pour ces parcelles le risque est faible.



Le risque est modéré pour les parcelles n'ayant pas encore atteint 3 feuilles. Une surveillance attentive des parcelles est nécessaire.

Les parcelles motteuses ou avec présence de résidus de culture ou couverts au sol et les semis réalisés en mauvaises conditions qui peinent à s'implanter sont à surveiller particulièrement.



B Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: [Liste des produits de biocontrôle | Ecophytopic](#)

➤ Autres ravageurs

Des traces de dégâts d'oiseaux sont également signalés sur 4 parcelles, des traces de dégâts de rongeurs sur 4 parcelles, ainsi que des traces de dégâts de taupins sur 2 parcelles.

Ophélie BOULANGER – Arvalis

ANNEXES

Précisions sur les pucerons vecteurs de maladie virale

Sur jeune plante, les pucerons sont assez facilement visibles sur les feuilles à condition de respecter quelques règles pour l'observation :

- Privilégiez si possible les conditions ensoleillées, durant les heures les plus chaudes de la journée (fin de matinée et début d'après-midi). Privilégier les zones à risque (proximités des haies ou de réservoirs potentiels tels que des bandes enherbées, jachères, maïs) et rechercher la présence de pucerons sur des séries de 10 plantes (plusieurs lignes de semis).
- Tôt le matin ou en conditions froides et pluvieuses, les pucerons sont beaucoup plus difficiles à voir car ils sont souvent positionnés à l'insertion des feuilles ou au pied des plantules. Dans des conditions de visite non favorables, l'absence d'observation de puceron ne signifie pas qu'il n'y en a pas ! Il faudra revenir sur les parcelles à des créneaux plus propices à l'observation.

La nuisibilité des infestations de pucerons varie en fonction de leur pouvoir virulifère et de leur capacité à infecter les plantes, de leur nombre et de la durée de présence dans la parcelle, de la sensibilité de la culture (stade, espèce) et des conditions climatiques propices à la multiplication du virus (hiver doux) et amplifiant plus ou moins les symptômes (stress au printemps). Les caractéristiques des virus de la JNO peuvent également amener de la variabilité quant à la réponse sur la nuisibilité. En effet, il existe plusieurs espèces de virus (BYDV-PAV, BYDV-MAV, CYDV-RPV, etc.) qui peuvent coexister dans la plante, avec des variantes plus ou moins agressifs

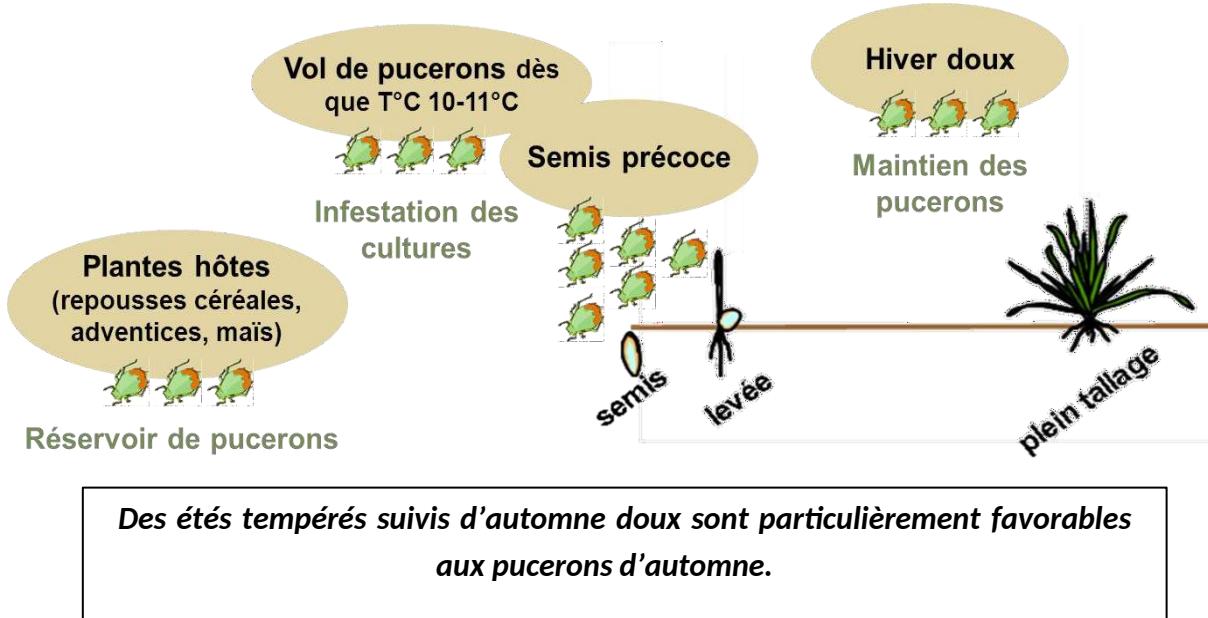


A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vol est élevé : les semis précoce sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).

La température joue à nouveau un rôle important sur le taux d'accroissement de la population de pucerons aptères car la rapidité de ponte augmente avec la température. A 20 °C les larves de pucerons atteignent le stade adulte en 8 jours. L'insecte peut ensuite vivre de 15 à 20 jours. Si la rapidité de ponte augmente avec la température, la durée de vie suit le chemin inverse, passant à 30 voire 40 jours à 15 °C et à deux mois à 10 °C. En dessous de 3 °C, les pucerons cessent d'être actifs mais peuvent survivre jusqu'à des températures de -5 à -12 °C selon les espèces.

Autre impact de la température : les vols se déclenchent à 12 °C : les étés tempérés suivis d'automne doux leur sont donc très favorables.

Facteurs favorables à l'infestation



Cicadelle *Psammotettix alienus vectrice de la maladie des pieds chétifs*

La présence de cette cicadelle très mobile peut être appréciée par piégeage sur plaque engluée jaune. L'espèce se caractérise par plusieurs critères observables (cf. photographie). Le seuil de risque est atteint quand l'effectif de captures hebdomadaires atteint 30 individus, ou bien, dans le cas d'un suivi bi-hebdomadaire, lorsqu'il est observé une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés. Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée en période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Si, une forte activité est observée (observations sur 5 endroits de la parcelle faisant sauter devant soi au moins 5 cicadelles pour chaque endroit), le seuil de risque est atteint. Cette opération de quelques minutes pourra être renouvelée autant de fois que nécessaire.

Les variétés de blé tendre résistantes partielles à la JNO (RGT Tweeteo et RGT Sundeo) ne sont pas protégées vis-à-vis de la maladie des pieds chétifs, elles nécessitent une surveillance vis-à-vis des cicadelles.

Reconnaître la cicadelle vectrice de la maladie des pieds chétifs : les différents critères observables
(Source O. PILLOON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne, 2012)

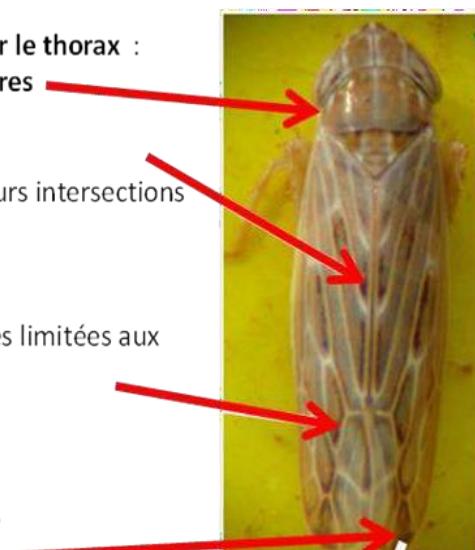
Taille : 4 mm ,
tibias épineux,
Coloration générale beige,

présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
5 bandes longitudinales plus claires

et sur les élytres :
Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux
bordures des nervures

sauf pour la macule apicale
qui est entièrement assombrie



Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée : <http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoces agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité



**Financé dans le cadre
de la stratégie écophyto**

